

Assemblée générale ordinaire 2023

Mardi 27 juin 2023 à 17h00
Saignelégier, Jura-Resort (Centre de Loisirs)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 78^e assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 juin 2022
4. Présentation du rapport de gestion et des comptes 2022
5. Rapport de l'organe de révision
6. Rapport de gestion, comptes et bilan 2022
 - a) approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2022;
 - b) prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :
 - CHF 17'181.63 à diminuer de la perte reportée marchandises VE;
 - CHF 30'496.93 à ajouter à la réserve marchandises VN;
 - CHF 192'115.15 à ajouter à la réserve pour pertes futures infrastructures;
 - CHF 316'151.93 à diminuer de la perte reportée TRV;
 - CHF 2'808.88 à ajouter à la réserve pour perte future TLV;
 - c) prélever le solde créditeur de CHF 362'187.96 dans la réserve des services accessoires;
7. Décharge aux administrateurs
8. Désignation de l'organe de révision
9. Révision des statuts
10. Elections au Conseil d'administration
11. Election à la présidence du Conseil d'administration
12. Divers

Dès le 2 juin 2023, le rapport de gestion sera téléchargeable dans sa version digitale sur notre site internet www.les-cj.ch. Il sera également disponible dans sa version papier auprès de la chancellerie à l'adresse info@les-cj.ch.

Tavannes, mai 2023
Le Conseil d'administration